



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



# I - Emetteurs et information financière

## I.1 - Information périodique

### I.1.5. Information comptable

#### I.1.5.2. Arrêtés des comptes des années précédentes

Applicable au 16 novembre 2012

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Recommandation DOC-2012-16

## Arrêté des comptes 2012

### Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

### Textes de référence

➤ [Article 223-1 du règlement général](#) 

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02